Université du Burundi

Institut de Pédagogie Appliquée

Master en langues : Spécialité Enseignement du Kiswahili

Multilinguismes et société (MLES2307)

Volume horaire : 45h (Théorie : 20H+TP : 15H)

Syllabus de l'ECUE

Pr Constantin NTIRANYIBAGIRA

Année académique : 2024-2025

Description du cours

Le cours de Multilinguismes et société met l'accent sur les pratiques langagières et les variations y relatives, en tenant compte des différences cultures et sociales représentées par diverses communautés linguistiques.

Objectif général du cours

Le cours permet aux étudiants de pouvoir circonscrire les liens étroits entre langues, cultures et sociétés.

Objectifs spécifiques du cours

- Rappeler les concepts fondamentaux de la sociolinguistique : (i) représentations linguistiques et pratiques langagières, (ii) plurilinguisme, (iii) emprunt linguistique, (iv) alternance codique, (v) sécurité/insécurité linguistique, (vi) diglossie;
- Montrer que les langues sont des instruments de culture et d'identité qui entretiennent entre-elles des rapports de pouvoir ;
- Réfléchir aux représentations envers les langues et les locuteurs ;
- Souligner les enjeux de la communication interculturelle.

Méthode d'enseignement : Présentation power point ; Syllabus disponible

Mode d'évaluation : Travaux pratiques (40%) ; Examen final (60%).

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 3
CHAPITRE 1 : CONCEPTS FONDAMENTAUX 4
1.1. Les discours épilinguistiques et pratiques langagières 4
1.2. Le plurilinguisme 5
1.3. L'alternance codique 6
1.4. Emprunt linguistique 7
1.5. Sécurité/insécurité linguistique 7
1.6. La diglossie 8
CHAPITRE 2 : MULTILINGUISME, UN ENJEU SOCIETAL 9
2.1. Langues et sociétés 9
2.2. La linguistique anthropologique 10
CHAPITRE 3 : PRATIQUES LANGAGIERES ET CULTURELLES 16
3.1. Le multilinguisme : une résistance constructive de l'homme. 16
3.2. La diversité culturelle pour le « vivre ensemble » 17
3.3. La culture : genèse des approches cognitives 18
CHAPITRE 4 : MULTILINGUISME ET TRADUCTION 19
4.1. La sourde oreille 19
4.2. Le culte de la norme 20
4.3. Ethique et traduction 21
CHAPITRE 5 : NOUVEAUX PARLERS ET LANGUES EN DANGER 22
5.1. Les nouvelles interlangues 23
5.2. Langues en danger 29
5.2.1. Attitudes face aux langues en danger 31
5.2.2. Une politique linguistique globale 32
5.2.3. Les facteurs qui mettent les langues en danger 38
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 40

INTRODUCTION

En même temps que les disciplines académiques des linguistes et anthropologues s'établissaient en Occident pendant ces deux derniers siècles, ils participaient à la définition et à la construction des langues et des cultures dans un ailleurs, les Suds (Gal et Irvine, 1995), dont les qualificatifs empruntent généralement à l'exotisme et à l'infériorité (ex-colonies, Tiers Monde, etc.). Cette exploration des cultures aussi diverses que variées a donné lieu à un réservoir de « données brutes » pour des théorisations occidentales. Or, les Suds semblent préfigurer ce qui arrive dans tout pays en temps de récession ou de crise économique, tant dans le domaine des mouvements de population, de l'exclusion sociale, des émeutes que de la racialisation des rapports sociaux.

Si cette présentation peut faire croire à une division géographique du monde, il faut plutôt comprendre les Suds (c'est aussi le cas pour l'Occident) comme une vaste Communauté linguistique à la fois diglossique et dynamique. L'une des caractéristiques linguistiques majeures du monde actuel est *le multilinguisme des territoires et le plurilinguisme de la population*. D'un point de vue linguistique, cela se traduit par des pratiques langagières hétérogènes. Sur le plan social, ce multilinguisme est conçu comme la coexistence, dans un contexte ou sur un territoire donné, de langues, pratiques et variétés, aux statuts économiques et symboliques variés.

La notion de « contact des langues », apparue pour la première fois en 1953, est l'une des notions fondamentales de la sociolinguistique, elle a été définie de diverses formes par différents auteurs. Deux ou plusieurs langues seront dites en contact si elles sont utilisées alternativement par la même personne. Les locuteurs sont ainsi le lieu de contact, et toutes les remarques sur le bilinguisme s'appliquent également au multilinguisme, la pratique d'utiliser alternativement trois ou plusieurs langues (Weinreich, 1953). Le multilinguisme permet l'évolution de la terminologie de base et de son évolution, de mettre en rapport avec, d'une part, les différentes transformations profondes et accélérées des théories concernant les rapports entre langages et individus, entre langages et groupes d'individus et, d'autre part, l'évolution de la recherche dans le domaine des langues et/ou sciences du langage.

Avec le développement, depuis les années 1960, de la philosophie du langage, de la sociolinguistique, de la sociologie du langage, un intérêt particulier est réservé aux études des processus de rapports et de relations dans la communication, la connaissance, le discours et les réseaux sociaux à l'ère du développement de la technologie de l'information qui transforment les langues ainsi que les contacts entre elles et ceux qui les parlent.

Ce contact de langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu. Le concept de contact des langues réfère au fonctionnement psycholinguistique de l'individu qui maîtrise plus d'une langue, donc d'un individu bilingue (Hamers, 1997). Ainsi, dans presque tous les pays du monde, les hommes et les femmes vivent des situations de contact de langue. En effet, ils vivent dans un entourage bilingue ou plurilingue et par conséquent ils doivent adapter leur comportement langagier à cette situation. Les individus ou les groupes d'individus ont recours à plus d'une langue pour s'exprimer, et ce selon les situations auxquelles ils doivent faire face. Dans ce sens, le contact des langues se trouve défini comme un état psychologique de l'individu qui a accès à plus d'un code linguistique. Le degré d'accès varie par rapport aux dimensions d'ordre psychologique, cognitif, psycholinguistique, socio-psychologique, sociologique, sociolinguistique, socioculturel et linguistique.

CHAPITRE 1 : CONCEPTS FONDAMENTAUX

Les concepts ci-contre sont élucidés dans le présent chapitre les discours épilinguistiques et pratiques langagières, le plurilinguisme, les alternances codiques, l'emprunt linguistique, la sécurité/l'insécurité linguistique, et la diglossie.

1.1. Les discours épilinguistiques et pratiques langagières

Les discours épilinguistiques (ou représentations linguistiques) sont les avis des locuteurs sur leurs langues et/ou sur celles des autres (Canut 1998). De ces avis découlent les représentations linguistiques qui sont les images ou croyances que les locuteurs ont sur les langues (Boyer 2006). Selon Boyer, ces croyances peuvent, en contexte monolingue, porter sur des registres, des accents, des variations dialectales, etc. En contexte plurilingue, elles portent sur l'idée qu'on a des langues des autres ou de sa propre langue.

En effet, les locuteurs n'attribuent pas une valeur égale aux langues. Cela est visible, par exemple, lorsqu'on choisit quelle langue transmettre à ses enfants ou étudier à l'école/université. Les images sont également visibles dans des énoncés tels que « il y a des langues plus belles que d'autres », des langues « dures », des langues « musicales », etc. Ces représentations, qui sont toujours collectives, peuvent parfois frôler les stéréotypes (auto-stéréotypes ou hétéro-stéréotypes) ou même les préjugés. Ainsi, on peut arriver à établir une hiérarchie des langues sur des critères absolument subjectifs (langues « inférieures »/langues « supérieures »).

Pour Boyer, les représentations linguistiques influent largement sur la manière dont on pratique une langue. Les pratiques ou actions des locuteurs sont fondées sur des attitudes, des images ou des croyances qu'ils ont sur les langues. Ces images se construisent dans des espaces de tension entre des réalités et des dynamiques opposées : la mondialisation contraste avec l'altermondialisation, la globalisation s'oppose à la régionalisation, la normalisation se conçoit contre la dérégulation, l'uniformité contre la diversité (Berthoud et Burger 2014 : 7). Ces auteurs affirment que lesdites réalités sociales se construisent dans et par des pratiques langagières elles-mêmes en tension : l'usage d'une lingua franca s'oppose au repli dialectal, le mélange des langues bute contre le purisme, les pratiques plurilingues des langues se heurtent à une représentation monolingue.

Les pratiques langagières jouent un rôle complexe : elles révèlent des espaces en tension (au sens quasi photographique du terme) en même temps qu'elles les construisent, du fait que les acteurs sociaux qui y évoluent les nomment, les définissent, les explicitent et les négocient.

1.2. Le plurilinguisme

Il n'y a pratiquement pas de société humaine linguistiquement homogène, la diversité ethnoculturelle étant érigée en règle : populations qui se déplacent pour des motifs économiques, climatiques, conflits militaires, territoires annexés ou conquis, échanges commerciaux, intégration politique. (Riley 2007 :55). Le lieu où se manifeste le contact peut être l'individu ou la communauté. D'après Riley, ce phénomène peut produire un *plurilinguisme* (une compétence individuelle) et/ou un *multilinguisme* (la coexistence de plus de deux variétés). Le *bilinguisme individuel* est la coexistence de deux langues chez une même personne. L'une de ces langues est apprise en famille dès la petite enfance (langue maternelle), et les autres peuvent résulter d'un apprentissage non guidé (sur le tas) ou scolaire. Quant au *plurilinguisme*, il est la caractéristique d'une personne qui maîtrise correctement plusieurs codes. Cela implique une compétence communicative spécifique qui consiste à utiliser les différents codes selon les diverses situations de communication (selon le rôle et les statuts des locuteurs, les objectifs conversationnels, le canal, la situation socioprofessionnelle).

Cependant, la compétence plurilingue n'implique pas un niveau de maîtrise uniforme des langues. Le niveau et la nature de la compétence d'un individu varient d'un code à l'autre selon sa participation dans des interactions sociales spécifiques. Le *bilinguisme social* désigne la coexistence au sein d'une société de deux variétés linguistiques.

Le bilinguisme officiel ne doit pas être confondu avec le bilinguisme effectif de la population (*multilinguisme*), souvent en vigueur dans des pays officiellement monolingues.

1.3. L'alternance codique

L'alternance codique (ou code switching) est une stratégie de communication utilisée par des locuteurs bilingues pour faire varier des unités de deux ou plusieurs codes à l'intérieur d'une même interaction verbale (Blanc et Hamers 1983 : 445). La longueur de l'élément sur lequel porte l'alternance codique est variable : elle va du lexème le plus simple à l'énoncé le plus complexe (Ntahonkiriye 1999). Poplack (1980) reconnaît l'existence de trois sortes de code switching : interphrastique, intraphrastique, et extraphrastique. Le code switching interphrastique se produit quand le locuteur alterne une phrase ou une proposition entièrement dans l'une ou l'autre langue. Quant au code switching intraphrastique, il permet au locuteur d'introduire librement dans son discours des segments de l'autre langue, sans pour autant violer les règles des grammaires des langues en présence. Le code switching extraphrastique, en fin de compte, consiste en l'utilisation de petites unités ajoutées mais pas intégrées avec les unités monolingues de l'autre langue et sert à ponctuer le discours. Poplack constate qu'on peut évaluer les compétences linguistiques d'un individu bilingue en se basant sur la façon dont il se sert des alternances codiques. Selon cet auteur, les locuteurs dont les compétences dominent en langue première utilisent l'alternance extraphrastique parce qu'elle ne requiert qu'une compétence très minime dans la seconde langue, alors que les locuteurs ayant de bonnes compétences dans différentes langues emploient plus d'alternance intraphrastique et/ou interphrastique.

En ce qui concerne les fonctions que peut remplir une alternance codique, Grosjean (1982) en propose six : l'alternance codique peut permettre au locuteur de combler une difficulté d'ordre lexical, conférer à l'énoncé une valeur emblématique, poursuivre avec le dernier code utilisé (convergence), nuancer un message, affirmer son propre statut, exclure quelqu'un de la conversation (divergence).

1.4. Emprunt linguistique

L'emprunt est un élément d'une langue intégré au système linguistique d'une autre langue (Hamers et Blanc 1983 : 451). En d'autres termes, il s'agit d'un signe linguistique emprunté à une langue qui s'implante dans une autre langue sans changements formels (Gaudin et Guespin 2002 : 245). On parle donc d'emprunt linguistique quand un parler *A* utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler *B* et que *A* ne possédait pas (Calvet 1974).

Gaudin et Guespin affirment qu'un emprunt peut aussi être un *xénisme*, un mot étranger encore non intégré, surtout juste après qu'il est entré dans la langue. Dans le discours, le sens d'un xénisme est toujours expliqué et paraphrasé pour indiquer qu'il appartient à une autre langue. Le stade entre xénisme et emprunt s'appelle *pérégrinisme*, moment où le terme réfère à une réalité déjà devenue familière : on ne le paraphrase plus, même si on le considère encore comme un terme étranger.

1.5. Sécurité/insécurité linguistique

L'insécurité linguistique consiste en un sentiment plus ou moins généralisé de malaise occasionné par la pratique d'une langue ou d'une variété linguistique. Ce sentiment de malaise est engendré par des rapports inégaux, voire conflictuels, entre les langues ou les variétés de langues en présence (Francard, 1993). Pour Calvet (1993), on parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme *la* norme. A l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, qu'ils ne pratiquent pas. Selon Labov (1976), l'insécurité linguistique est un état caractéristique des locuteurs qui s'efforcent de se conformer aux modèles linguistiques véhiculés par les catégories sociales supérieures dont ils cherchent à être identifiés comme membres légitimes. Labov repère l'insécurité linguistique par le biais d'un double indice : d'une part un écart entre ce que les locuteurs identifient comme le modèle normatif et leur propre manière de parler en style informel ; et d'autre part, une tentative des locuteurs de se conformer aux styles socialement légitimes, ce qui s'exprime par une nette tendance à se corriger, voire à s'hyper-corriger.

1.6. La diglossie

Au départ, la diglossie présuppose simplement la coexistence de deux variétés, une variété haute H et une variété basse B (Ferguson 1959 : 435). Fishman (1967) a proposé de modifier quelque peu le modèle de Ferguson en proposant qu'il peut y avoir plusieurs langues en présence, et pas uniquement deux, c'est la polyglossie. Cette dernière décrit des cas où plusieurs langues en contact sont destinées à des contextes et fonctions différentes. Les cas de diglossie se subdivisent en deux modèles : le modèle diglossique conflictuel (orientation glottophagique) et celui consensuel (Lafont 1997). L'auteur conçoit que la diglossie est toujours liée aux représentations linguistiques. La variante H sera associée à des représentations positives, tandis que la variante B incarne des représentations dévalorisantes.

Ces représentations pèsent sur la dynamique du conflit, car la langue dominée est mal perçue même par ses locuteurs natifs et finalement stigmatisée. Lafont (1971) indique que l'autodénigrement des dominés influe sur la dynamique de leur langue. Ces derniers se croient locuteurs d'une sous-langue et arrêtent sa transmission en faveur du monolinguisme imposé par la langue dominante.

La langue dominée est ainsi vue, même par ses locuteurs, comme une langue inadaptée aux usages modernes, à l'enseignement, à l'administration, à la technologie, aux nouveaux genres littéraires, une langue du passé, des paysans, d'inculture. La langue dominante, elle, est idéalisée (considérée comme authentique, bonne pour la culture). Cette idéalisation transforme finalement la langue dominée en un élément du folklore.

CHAPITRE 2 : MULTILINGUISME, UN ENJEU SOCIETAL

Les aspects développés dans ce chapitre sont ceux qui ont trait aux pratiques langagières sous diverses formes.

2.1. Langues et sociétés

Il est acté que la langue n'existe pas en dehors d'une communauté humaine, c'est-à-dire qu'elle existe sous la forme de variations qui sont liées au contexte dans lequel évolue une société. A l'inverse, la société n'existe pas sans la langue. Langue et société sont intrinsèquement liées. Loin d'être un simple « outil de communication » (ce qu'il n'est pas vraiment), le langage permet le lien social, délimite les objets et donne sens aux événements de notre vie quotidienne. Par ailleurs, certains actes ne peuvent se faire que par la parole : par exemple le fait de promettre, de prier, de promulguer, d'annoncer. Il s'agit de verbes *performatifs*, qui accomplissent des actions en même temps qu'ils sont utilisés. Le langage est ainsi très lié à des pratiques concrètes, il sert à *faire*, et pas uniquement à *dire* : on ne peut pas marier deux personnes sans prononcer une série de formules rituelles, on ne peut pas insulter quelqu'un sans prononcer un certain type d'énoncés.

La langue ne sert donc pas uniquement à constater des choses vraies ou fausses ou à communiquer des informations, mais également à faire, à modifier l'état du monde. Il sert aussi créer un contexte (production d'un métalangage), à évaluer des situations, des personnes, des attitudes ou des pensées par le biais de toute une série de mots qui servent à exprimer un point de vue et une subjectivité (usage des adjectifs, des modalisateurs, etc.).

Il permet d'exprimer des relations de pouvoir par l'intermédiaire du langage hiérarchique, des registres de langue et des dénominations de personnes. Peu de choses existent sans le langage. Les individus baignent dans le langage et le langage crée le fait social. Il est donc faux de dire que le langage est un *outil* pour *communiquer*. **Tout d'abord**, il sert à bien d'autres choses : (i) créer des contextes sociaux, (ii) poser des différences sociales, (iii) poser une identité (je suis X et non Y), (iv) catégoriser, (v) regrouper, (vi) classer, (vii) juger, etc. **Ensuite**, la communication d'informations nouvelles n'occupe qu'une très petite partie de l'activité langagière, la grande partie de cette activité étant très redondante. **Enfin de compte**, le langage n'est pas vraiment un outil puisqu'on ne peut pas s'en séparer, ce n'est pas un habit qu'on peut enlever, mais ***la matrice même à travers laquelle on décode le monde***.

La langue n'est pas extérieur à l'être humain, il n'est pas un outil qu'on prend ou qu'on laisse et qu'on contrôle absolument. Le tout est de savoir **si la société crée la langue ou la langue crée la société**. Lorsqu'on envisage la relation entre langue et société, il existe traditionnellement deux principales orientations :

(i) Du côté de ***la sociologie***, on avance que ce sont les rapports sociaux qui déterminent les formes langagières d'une société. La relation de causalité va donc de la société vers la langue, par l'intermédiaire des catégorisations, des représentations, des rapports de pouvoir et de classe (SOCIETE►LANGUE).

(ii) A l'inverse, on peut considérer que la structure et le lexique d'une langue déterminent le mode de penser et d'appréhender le monde d'une culture particulière. C'est la position de ***la linguistique anthropologique*** (qui nous intéresse particulièrement). Dans ce modèle, la relation de causalité va de la langue vers la société (LANGUE ►SOCIETE).

2.2. La linguistique anthropologique

Au début, linguistique et anthropologie étaient deux disciplines indépendantes : les linguistes étudiaient les langues pour en dégager la structure ou observer son évolution, tandis que les anthropologues étudiaient les sociétés humaines dans le but de comprendre le fonctionnement d'une culture. Mais petit à petit, les chercheurs ont observé qu'au cours de leur évolution culturelle tout au long du dernier million d'années, les humains avaient été aidés d'une façon impressionnante par le développement de la communication, dont la composante la plus saillante est sans doute le langage.

La linguistique anthropologique a ainsi entrepris d'étudier le rôle du langage dans l'évolution des sociétés humaines, autrement dit, en quoi le langage nous distingue des animaux (notamment de ceux qui possèdent des formes de communication avancées), et en quoi les langues telles que nous les parlons distinguent une société d'une autre. La linguistique anthropologique s'intéresse donc au rapport entre langage et culture en général, mais aussi au rapport entre une langue et une culture en particulier. La relation entre langue et culture a été observée il y a bien longtemps, bien avant l'anthropologie. Ce type de pensée est issu du Romantisme allemand, qui pensait le peuple, la langue et la nation comme un tout. Ici, la langue est vue comme une *Weltanschauung*, une vision du monde propre à un peuple. Depuis, l'anthropologie essaie de montrer que la réunion de ces trois éléments n'est pas naturelle mais historique, et donc politique.

Cela veut dire que même s'il existe un lien fort entre langue (notion floue puisqu'elle repose sur la variation) et culture (notion difficile à définir), il n'y a pas de corrélation directe entre une culture d'un certain type et une langue d'un certain type. Par exemple, il existe des régions où des sociétés avec des caractéristiques culturelles similaires parlent des langues tout à fait différentes, sans aucune parenté entre elles et structurellement différentes. C'est le cas de l'Amérique du Nord, où les Indiens des Grandes Plaines possèdent des caractéristiques culturelles similaires mais dont les langues parlées appartiennent à six familles linguistiques différentes. L'opposé est également vrai : les Estoniens et les Lapons parlent des langues apparentées (appartenant à la branche finnoise du finno-ougrien, sous-famille uralienne), mais leurs cultures sont très différentes. La question se pose donc de savoir quels sont les rapports entre la langue et les communautés humaines qui les parlent.

Un des pionniers de la linguistique anthropologique (ou ethnolinguistique) est **Edward Sapir**. Originaire de Lituanie, il arrive aux Etats-Unis à cinq ans. Il rencontre **Franz Boas** (1858-1942) à Columbia, et suit avec lui des cours d'anthropologie (Boas est le fondateur de l'ethnologie et de la linguistique amérindienne aux Etats-Unis). À partir de ce moment, il se consacre à l'étude des langues amérindiennes. Boas et Sapir étaient convaincus que l'association d'une culture particulière, un type physique (« race ») et une langue n'était pas naturelle mais une coïncidence historique. Or, les deux pensaient que si chaque langue sert une société particulière et contribue à former les plus jeunes à la vie en société, on peut espérer voir se développer un rapport entre langue et culture. Parce que la langue n'est pas un acquis génétique mais culturel, elle est apprise dans la transmission, dans une série de gestes.

Les rapports entre lexique et culture se manifestent également dans les mots pour dire la parenté, qui varient d'une communauté à l'autre et d'une langue à l'autre. Une preuve supplémentaire que chaque langue dit la réalité à sa façon est qu'il existe une série de catégories obligatoires, que l'on ne peut pas s'empêcher d'utiliser, comme le pronom personnel en anglais ou en français (alors qu'il n'est pas obligatoire en espagnol).

Considérons cet autre exemple, dans lequel chaque langue apporte une information différente sur le sujet grammatical par le biais de l'article défini et du possessif :
(i) **The** teacher must prepare **his** lesson (le sexe du professeur est explicité dans le possessif mais pas dans l'article)

(ii) **Le *professeur*** doit préparer **sa** leçon (le sexe du professeur est explicité dans l'article, éventuellement dans le nom en cas de féminisation du titre, mais pas dans le possessif, qui donne une information sur l'objet et non sur le sujet).

Les idées de Sapir sur les rapports entre langue (notamment le lexique) et culture seront développées par son disciple **Benjamin Lee Whorf** (1897-1941). Dans ce modèle, la langue n'est plus un outil servant à transmettre des idées mais un phénomène complexe qui façonne notre vision du monde, autrement dit, un phénomène psychosocial. Whorf va jusqu'à dire que la grammaire particulière d'une langue affecte notre perception du réel. La plupart des exemples que Whorf utilise sont tirés de son étude sur la langue hopi, parlée par des natifs américains. Il observe que cette langue est mieux équipée que l'anglais pour parler de certains phénomènes physiques tels que la vibration. Pour Whorf, ***langue et culture se reflètent en miroir***, parce que la langue a un pouvoir énorme sur la pensée. Ainsi, les différences linguistiques entre le hopi et les langues européennes se reflètent dans la pensée et les comportements habituels. Whorf va même jusqu'à dire que ce n'est pas étrange que la pensée occidentale soit préoccupée par les horaires, les chronologies, les emplois du temps, les calendriers et l'histoire. Whorf postule que « les occidentaux » perçoivent le monde en termes d'objets et de temps, tandis que les amérindiens le conçoivent plutôt comme un processus.

- **L'hypothèse « Sapir-Whorf »**

Ce modèle est appelé « hypothèse Sapir-Whorf », malgré le fait que les deux chercheurs n'ont jamais proposé une théorie commune. Comme le signalent plusieurs linguistes, « cette dénomination consacrée pour désigner les problèmes liés à la **relativité linguistique** est impropre.

Il ne s'agit pas d'une hypothèse, mais de l'observation d'un fait linguistique dont le constat est de deux siècles antérieur aux réflexions de Sapir. Quant à Whorf, il n'est pas co-auteur de la thèse de Sapir, qu'il reprend et radicalise » (*Dictionnaire de Praxématique,* p. 138). La relativité linguistique (ou hypothèse Sapir-Whorf selon l'usage répandu), appartient à ce qu'on appelle en linguistique les *mould-theories*, car elles conçoivent la langue comme un moule qui façonne les catégories de pensée. Dans le pôle opposé, les *cloack-theories* postulent que la langue est l'habit de la pensée ; autrement dit, la même pensée peut avoir des habits différents.

L'opposition qui se dessine ici est celle des relativistes versus universalistes ; ces derniers avancent qu'un locuteur peut dire ce qu'il veut dans n'importe quelle langue, et que ce qui est dit en une langue peut être traduit en une autre. La dénommée hypothèse Sapir-Whorf comprend trois idées principales :

- Tout d'abord, elle avance que les langues diffèrent de manière significative au niveau sémantique et syntaxique ; ceci est accepté de façon unanime par des études linguistiques, anthropologiques et psychologiques.
- En deuxième lieu, elle propose que la langue affecte la façon dont les locuteurs voient et conceptualisent le monde, et dans sa version forte, qu'elle façonne entièrement la pensée.
- Enfin, elle présuppose que les locuteurs de différentes langues pensent différemment, autrement dit qu'il existe une corrélation entre langue et culture.

L'hypothèse Sapir-Whorf a donné lieu à deux versions :
- Une version forte, appelée ***déterminisme linguistique***, selon laquelle les catégories grammaticales et lexicales de la langue maternelle déterminent et restreignent notre façon de voir le monde (nous ne pouvons pas le voir autrement) ;
- Une version faible, appelée ***relativisme linguistique*** (ou relativité linguistique, les deux dénomination circulent dans la bibliographie théorique), selon laquelle il y a tout simplement une corrélation entre la langue et la vision du monde des locuteurs qui la parlent. Alors que peu de linguistes acceptent aujourd'hui la version forte, c'est-à-dire la version déterministe, la plupart accepte une version modérée ou limité de l'hypothèse Sapir-Whorf, à savoir, que le regard que nous portons sur le monde peut être influencé par la langue ou les langues maternelles. La version faible diffère de la version forte sur plusieurs points :
- Elle souligne le fait que la pensée peut être potentiellement influencée, plutôt qu'inévitablement déterminée, par la langue ;
- Il s'agit d'un processus à double sens, ce qui veut dire que la langue est également influencée par notre vision du monde (acquise culturellement) ;
- L'influence est attribuée non pas au langage en tant que tel, ou à une langue par rapport à une autre, mais à l'emploi d'une variété par rapport à une autre (et notamment aux sociolectes) ;
- Elle souligne le contexte social de l'usage du langage, plutôt que des considérations purement linguistiques, comme par exemple la pression social dans certains contextes pour utiliser la langue d'une certaine façon.

Ainsi, toute influence sur la pensée est maintenant attribuée non pas principalement aux règles structurelles d'une langue, mais à des conventions culturelles et à des styles individuels. La signification ne réside pas dans les textes ou les structures grammaticales, mais se construit en contexte, lequel est façonné par des facteurs socioculturels.

- **Critiques à l'hypothèse dite Sapir-Whorf**

Plusieurs critiques ont été formulées à l'égard des observations de Whorf. Revoyons le syntagme « comme l'eau/les sources, la blancheur descend » pour dire « c'est une fontaine qui coule ». Malgré l'opacité sémantique et syntaxique de la traduction, il est très difficile d'adhérer à l'interprétation de Whorf selon laquelle la pensée Apache est très différente de la pensée occidentale parce qu'elle décrit un processus et non pas un objet, car nous ne comprenons pas littéralement toutes les expressions ou les mots d'une langue. Par exemple, lorsqu'un anglophone prend son *breakfast*, il ne pense pas au fait qu'il va « rompre le jeune », comme l'indique littéralement l'expression qui est à la base du nom, mais qu'il va boire un café avec des œufs ou des céréales. Par ailleurs, si nous acceptons la forme la plus radicale de l'hypothèse Sapir-Whorf, selon laquelle la Weltanschauung imposée par la langue maternelle est à ce point contraignante que nous ne pouvons pas adopter la vision du monde imposée par une autre langue, l'acquisition d'une deuxième langue ne pourrait être que partielle et superficielle, et le bilinguisme serait impossible, de même que la traduction d'une langue à l'autre. En effet, rien ne permet de postuler une stricte correspondance entre formes linguistiques et représentations mentales. Si plusieurs recherches ont mis en évidence les différents découpages de la réalité opérés par les langues (comme par exemple le découpage du spectre des couleurs), les chercheurs ne sont pas d'accord pour déterminer quelles en sont les conséquences cognitives sur les différentes communautés linguistiques. Prenons un exemple tiré de langues occidentales : le système des pronoms personnels en anglais, français et espagnol ; ces deux dernières langues ont un système pronominal plus complexe que celui de l'anglais. Lorsque quelqu'un apprend le français ou l'espagnol, il/elle acquiert à la fois une connaissance des pronoms et les compétences sociolinguistiques nécessaires pour les utiliser correctement.

Le fait que l'anglais ne possède pas des formes pour signifier le registre formel ou informel au niveau des pronoms ne veut pas dire que les anglophones sont moins formels que les francophones, et ceux-ci moins formels que les hispanophones (pour preuve, les rituels hypercodifiés de la culture britannique).

Par ailleurs, le tableau montre que les différences morphologiques peuvent se produire non pas entre les langues, mais entre variantes dialectales d'une langue, comme c'est le cas de l'espagnol.

Malgré le fait que les hispanophones d'Espagne disposent de formes formelles pour le pluriel et le singulier, on constate depuis quelques années une tendance au tutoiement. Au contraire, dans certaines zones d'Amérique latine, le vouvoiement est accepté même dans un environnement familial.

A la question de si les structures grammaticales d'une langue ont une influence sur la perception du monde des locuteurs, on peut donc répondre à la fois oui et non, mais la recherche ne peut pas dire dans quelle mesure ces différences linguistiques affectent notre perception du monde. Depuis des siècles on a spéculé sur la façon dont les langues exercent une influence sur la pensée des locuteurs, et les différences évidentes entre elles ont été considérées comme des preuves qu'elles impliquent des structures mentales différentes (l'écrivain espagnol Salvador de Madariaga, par exemple, écrivait en 1929 qu'en fonction de la langue qu'ils parlent les Anglais sont des gens d'action, les Français des intellectuels et les Espagnols des gens passionnés) ; or, ce genre d'évidence est circulaire et ne peut pas être prouvée. Pour ce qui est des lexiques, il n'y a pas de doute que le vocabulaire disponible pour une communauté linguistique souligne quels sont les objets saillants pour les membres du groupe : le lexique correspondant à la pêche va être plus important dans une société qui vit de la pêche que dans une société qui vit dans le désert, tandis que le lexique informatique va être plus important dans une société qui produit des ordinateurs que pour celle qui vit de l'extraction des pierres précieuses. Mais tous les exemples montrent que même si une langue n'a pas un mot équivalent pour désigner la même chose, elle peut tout dire ; par ailleurs, pour des raisons d'économie linguistique ou pour éviter les emprunts, les langues ont aussi tendance à inventer de nouveaux mots. Conclure que l'absence de vocabulaires similaires est associée à différentes perceptions du monde ne relève plus de l'évidence. Malgré ces critiques et reformulations, l'hypothèse dite Sapir-Whorf remet en cause les théories de la langue comme une nomenclature dans laquelle les mots et les choses ont une correspondance parfaite, ainsi que l'équivalence parfaite entre les langues.

Les traducteurs, les interprètes, les communicateurs, les publicitaires et même les locuteurs naïfs savent très bien que la communication entre personnes appartenant à des communautés linguistiques différentes passe par une compréhension globale de la culture source et cible, et non seulement par un apprentissage systématique des structures et du vocabulaire d'une langue.

CHAPITRE 3 : PRATIQUES LANGAGIERES ET CULTURELLES

Le présent chapitre traite du multilinguisme en tant qu'axe d'influence, d'attraction et d'émancipation.

3.1. Le multilinguisme : une résistance constructive de l'homme

Si l'existence humaine est d'abord expérience d'échange, de partage et de l'interaction. Cette interaction s'impose à nous quotidiennement dans la rencontre avec l'autre et la confrontation au réel. Cette dimension constructive de résistance de l'Homme face à lui-même d'abord, ensuite face à autrui, du « culturel » et/ou du « sociétal » en fait un objet social autour et au profit duquel s'organisent les échanges stratégiques, tant économiques que scientifiques, politiques, idéologiques et de valeur. Ces objectifs ne peuvent voir le jour qu'à travers les relations, tantôt d'alliances et de communion, tantôt de conflits et de controverses, relevant de la production culturelle propre à chaque société. Dans le même sillage, il est important de souligner que sans le concept de valeur, de signification ou de but, pratiquement aucune création humaine ne peut être suffisamment bien formulée pour être bien comprise.

Plus pertinemment : l'Homme doit se résigner aux lois du débat, aux règles du dialogue et du vivre ensemble, car au-delà des visions conflictuelles et des divergences des différents antagonistes, il y a le cadre qui permet, à différents niveaux, la coexistence des conceptions opposées, des points de vue ambivalents entre des humains différents par leur conviction. Ce sont les éléments et les données qui constituent les principaux thèmes des sciences économiques et des sciences humaines et sociales en général. Les Sciences Humaines sont des disciplines qui ont pour objet de recherche les diverses activités humaines, en tant qu'elles impliquent les rapports des hommes entre eux et les hommes avec les choses, ainsi que les œuvres, institutions et relations qui en résultent (Freund, (1973). Ces analyses sont loin de prétendre au statut moral universel en exprimant des slogans favorables à l'interculturalité, voire à l'universalité. Le philosophe Emmanuel Kant (1985) l'illustre clairement : « de quel droit pourrions-nous ériger en objet d'un respect sans bornes, comme une prescription universelle pour toute nature raisonnable, ce qui peut être ne vaut que dans les contingentes de l'humanité ? ».

Le problème est complexe car l'acteur principal de toute cette panoplie de questionnements est l'Homme qui passe par toutes les vicissitudes de la vie. Comment peut-on, en dernière instance, confirmer d'une manière absolue le caractère « universel » ou « idéal » de tel ou tel attitude ou action. Pour Caboré (2001), telle est, en effet, l'éternelle pomme de discorde au cœur d'une querelle philosophique multiséculaire, jamais close, sur le statut des valeurs en général. En fait, l'idéal que nous nous efforçons d'atteindre, est axé sur le relationnel et l'informationnel autant que sur le décisionnel. C'est tout simplement savoir se positionner face à soi et face à autrui.

3.2. La diversité culturelle pour le « vivre ensemble »

Dans tous les cas et dans toutes les sociétés, il est important d'intégrer le multilinguisme à toutes les activités humaines et plus spécialement, à celles qui permettent le développement de la science, des technologies de l'information et de la communication, par exemple : les outils en ligne appropriés (logiciels de messagerie électronique et navigateurs multilingues, dictionnaires en ligne, logiciels de traduction assistée par ordinateur, etc.) qui permettent à tous les peuples de multiplier les échanges d'informations et de connaissances. Mais encore faut- il que ces outils et technologies soient répandus et accessibles à tous pour avoir recours à toutes les informations en ligne indépendamment de la langue. A partir de ces moyens de communications, les relations se concrétisent, les langages se développent et les esprits s'ouvrent sans nul doute. Enfin, le soutien au développement des capacités humaines aidera à fournir des structures durables qui permettent à tous les peuples de participer à la société de l'information et ainsi, préserver leurs propres et uniques valeurs. Pourtant, même avant le grand changement apporté par Galilée à la compréhension de ce qui entoure l'homme, la diversité des cultures humaines faisait contraste avec l'unité du monde créé par Dieu (unicité versus multiplicité ou dualité). Cet éminent Galilée forcé de se soumettre aux juges de l'Inquisition, de désavouer ses travaux en astronomie pour en revenir à la bonne vieille doctrine du Soleil qui tourne autour de la Terre. Cet épisode a souvent servi à donner une ligne directrice à l'histoire du combat mené par les sciences contre l'obscurantisme. Il est difficile de dire dans quelle mesure ce contraste est entré dans la conscience de l'homme civilisé et a modifié sa compréhension de la nature, d'une part, et de la culture et de la valeur, d'autre part. C'est de cette façon que nous devons accomplir parfaitement notre rôle dans la société et tirer profit de l'ampleur des perspectives souvent nourries de rappels historiques, de la richesse des dimensions et des questions abordées, de l'attention portée à toutes les langues, des utiles discussions et mises au point théoriques sur (l'identité, la citoyenneté, la solidarité, la tolérance et le vivre ensemble). Le vivre ensemble est l'affaire de tous.

Les premières concessions ont été faites par des Hommes qui ont sacrifié leur vie pour la richesse de leurs nations et du monde pour permettre à tout un chacun d'accéder aux différentes formes d'apprentissage des langues sans discrimination aucune.

3.3. La culture : genèse des approches cognitives

Si nous revenons à la déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle qui stipule dans l'article 05 que les droits culturels, cadre propice de la diversité culturelle. Les droits culturels sont partie intégrante des droits de l'homme, qui sont universels, indissociables et interdépendants.

Tous ces droits ne peuvent exister sans avoir un regard profond sur l'art et la manière de les pratiquer et/ou de les recevoir. Encore faut-il savoir ce qu'est le droit ? Le droit comme accomplissement pratique à travers essentiellement le multilinguisme et le multiculturalisme considérés comme un principe fondateur des nations unies, parce qu'il représente une valeur fondamentale et un champ d'action de la politique internationale. Ils contribuent à la paix et à la sécurité dans le monde, un moyen d'action pour la justice et les droits de l'homme pour ne pas faire de laissés-pour- compte. Tels sont les slogans de l'ONU, encore faut- il qu'il y ait combat non pas « contre » mais « pour » construire une diversité qui est malheureusement menacée sous plusieurs formes essentiellement, à cause des incessants conflits d'intérêts, les guerres et autres. Les altermondialistes voient justement, en la mondialisation, un concept vide de sens, inventé par les « forts » de cette planète à savoir le gouvernement américain, afin de renforcer son pouvoir. Paradoxalement, certains pays moins développés ont su tirer quelques profits de cette situation, ils se sont mis bon grès mal gré en route pour l'acquisition de certains avantages économiques, politiques, financiers et autres, et en même temps, cette situation a donné, d'une manière plus ou moins effective, à leurs existences, à leurs cultures et à leurs langues une certaine lueur d'espoir ou un début d'essor de développement parsemé d'équilibre que doit offrir la démocratie dans la construction d'un avenir collectif . Un double aspect caractérise notre point de vue : Qui dit démocratie dit une conduite d'après laquelle la souveraineté et le respect doivent appartenir à l'ensemble des citoyens d'une part, d'autre part, l'éducation à la citoyenneté renvoie à la démocratie à la fois comme à un idéal et comme à une pratique constamment améliorable (Latouche, 2000). La poussée de la mondialisation est la cause de la prise de conscience de la menace que représente pour les cultures et les langues du monde la suprématie des pays forts et notamment des états unis sur les autres états.

L'exemple du Canada est perceptible dans le domaine de la diversité des cultures et la prise de conscience de la nécessité de la sauvegarde des faibles pour ne pas dire des petits dont la culture et la langue sont plus fragiles. L'union des minorités est son cheval de bataille pour rapprocher les voix en s'intéressant à toutes les langues. Loin des discours politiques, il est indéniable que le Québec est partagé entre deux tendances : une affirmation de la différence, qui permet de promouvoir une identité distincte de celles du Canada anglais et des États-Unis ; et une ouverture à « l'autre », dans un contexte d'immigration qui fait progresser la diversité ethnique et linguistique et dans lequel le Québec cherche à se réconcilier avec les peuples autochtones tout en se rapprochant des anglophones de la province (Oikes, 2009). Les chercheurs en sciences humaines et sociales et notamment en anthropologie sociale et culturelle affirment que les « cultures ont toujours été en mouvement » (Cuche, 1998). Ils s'accordent à dire que le point important se situe au niveau du respect de la différence, de la tolérance. Le philosophe anglais John Locke 1632-1704 a établi les règles de la tolérance religieuse, et avec lui, le début des Lumières a vu le jour par la publication de *Essai sur l'entendement humain* (1690).

CHAPITRE 4 : MULTILINGUISME ET TRADUCTION

Dans ce chapitre, il est question des tenants et des aboutissants autour des facteurs influant sur la traduction d'un contexte multilingue.

4.1. La sourde oreille

La « règle » de traduction s'approche plus de la « négation » pure et simple du « métissage linguistique » (Lewis, 2003). Plusieurs théoriciens semblent enclins à le croire. Heiss (2004) remarque, dans son étude récente sur le doublage des films multilingues: *« Examples of flattening out and the formalisation of authentic-sounding spoken language are to be found in almost all dubbed versions, whatever the genre »*. Dans le même sens, Patry (2001) fait l'observation suivante lors d'une analyse de la traduction du vocabulaire anglais francise de Jacques Ferron : « l'intégration complète à la langue cible est la stratégie […] qui a été de très loin privilégiée dans l'ensemble des traductions et pour l'ensemble des traducteurs ». Aussi, Mezei (1998) remarque que plusieurs des traducteurs anglais de textes rédigés en français québécois ignorent les incursions anglaises dans le texte français (Mezei, 1988). Toutefois, tous conviennent que le fait d'enrayer complètement l'hétérogénéité du code original peut avoir des effets indésirables.

Selon Patry, un « nivellement » des langues « de forme » le texte sur les plans culturel, stylistique et idéologique : il « fait taire […] la voix de l'étranger », en « gomme le relief » langagier et risque même d'en altérer le contenu en « le rapprochant des valeurs dominantes d'une société donnée ». Par exemple, une traduction en anglais standard d'un français québécois volontairement truffe d'anglicismes expose le texte à perdre son identité : *« [it] can give us a biased and modified impression of Quebec. Quebec becomes not what it is, but what we wish it to be »* (Mezei, 1988). En outre, la qualité de l'œuvre et même sa cohérence interne peuvent se trouver gravement affectées par une uniformisation systématique de son langage. Heiss donne notamment l'exemple du film multilingue *Le Mépris* de Jean-Luc Godard, ou le personnage d'interprète est central. Or, dans les versions doublées en un idiome uniforme et standard, l'interprète devient non seulement superflu, mais carrément ridicule : « the film audience [of the dubbed versions] was presented with a person, who spent part of her time repeating words in a meaningless fashion and partly reciting senseless, newly invented chunks of dialogue ». Patry a bien raison de déclarer que lorsqu'il s'agit de textes jouant avec différentes langues, « une traduction juste du contenu langagier n'est pas nécessairement garante d'une bonne traduction littéraire ».

4.2. Le culte de la norme

Dans un autre ordre d'idées, il est possible que les raisons d'une standardisation massive des codes multiples soient ancrées beaucoup plus profondément que dans les exigences mercantiles. En fait, elles pourraient s'enraciner à même l'éthique de la traductologie, qui tend à privilégier une conception prescriptive du langage. Cela concerne tant l'enseignement que la pratique de la traduction, ou l'on cherche généralement à rédiger des textes grammaticalement corrects et idiomatiques. Une telle orientation fait en sorte que les traducteurs conçoivent souvent toute manifestation d'hétérogénéité linguistique comme une aberration (Lewis 2003 : 412). Par exemple, bien que l'acte traductif puisse viser à réinventer la forme de la signification, il considère néanmoins qu'il comporte toujours une tendance à abolir la multiplicité.

La traduction serait donc inapte à rendre un texte multilingue, puisque le processus traductif implique systématiquement un remplacement qui en effacerait la multiplicité. Ainsi, comme la littérature multilingue n'est pas rédigée dans un idiome officiel mais dans une langue métissé qui fait briller les contrastes, il n'est pas étonnant qu'elle fasse naître chez plusieurs traducteurs un désir de standardiser le discours hétérogène.

Il va sans dire que le traducteur devra faire preuve d'une grande ouverture à l'Autre s'il veut que sa traduction soit elle aussi ouverte (Mezei, 1988 : 20). Pour ce faire, le traducteur ne doit pas craindre de jouer avec sa langue, de laisser l'Autre y pénétrer jusqu'à en altérer la structure. Même si une traduction polyglotte n'aura jamais un effet tout à fait identique à celui de l'original, elle aura le mérite d'avoir reconnu sa nature hétérogène et d'avoir osé la reproduire, ce qui est en soi déjà beaucoup mieux que d'ignorer totalement le phénomène.

4.3. Ethique et traduction

L'histoire de la Tour de Babel de l'Ancien Testament est régulièrement utilisée pour montrer la signification théologique de la traduction, pour surmonter la confusion des langues. La confusion des langues conduit à l'intervention de Dieu à Babylone et ainsi, selon Giulia (2011 : 15), à une incommensurabilité des langues individuelles, entre lesquelles il ne peut plus y avoir de relation un à un dans la traduction. A cause de Babel la compréhension interhumaine est suspendue. Comme conséquence, l'homme ne peut plus vivre que comme traducteur, puisque l'innocence paradisiaque originelle de la communication a été perdue. Traduire signifie donc traduire quelque chose qui est intraduisible et qui luit de façon utopique dans toutes les langues, de manière à ouvrir un accès direct au texte sacré en tant qu'archétype ou idéal de toute traduction. La désorientation induite dans le lecteur par le traducteur et sa confrontation avec l'étranger se trouvent au centre des considérations éthiques dans les études de la traduction. L'expérience linguistique de l'étranger est chargée normativement quand on part du principe qu'une bonne traduction se distancie de l'ethnocentrisme, se défend des asymétries de pouvoir et réunit écrivain et lecteur. En occupant une position intermédiaire, le traducteur accepte la tâche socio-politique de devenir lui-même éthiquement visible (Stolze, 2003:126). La visualisation du traducteur rend aussi visible la différence qui existe entre langue et culture. La signification éthique de la tension qui existe entre la visibilité et l'invisibilité du traducteur décrit en même temps une tension entre l'identité représentée et la non-identité des cultures. Toutefois, cette orientation vers la différence et vers l'altérité de traditions des sciences de la traduction fondées éthiquement ne doit pas cacher le fait que la traduction semble souvent plutôt promouvoir le monolinguisme que le multilinguisme des grandes communautés linguistiques et consolide de ce fait, bon gré mal gré, les limites d'une communauté linguistique homogène. Des considérations similaires de critique idéologique sont mises en avant par les « Descriptive Translation Studies », représentées par Susan Bassnett, André Lefevere, José Lambert, Gideon Toury et Theo Hermans. Leurs travaux se concentrent sur ce genre d'interventions comme étant le centre de leurs intérêts de recherche, en comparant un texte avec une culture cible.

L'éthique traductrice ou l'expérience de l'étranger (Stolze 2003:125), qui devrait sous-tendre la traduction, devient le point de référence normatif, auquel le traducteur doit se tenir. Dans ce contexte, le moment éthique de la traduction littéraire consiste dans la reconnaissance et dans l'accueil de l'Autre comme Autre. La traduction devient de cette façon un acte éthique, ce qui permet à l'autre de faire le mouvement comme un alter ego vers un soi-même comme un autre (Ricœur, 1990).

La croyance en la traduisibilité fondamentale d'un texte indique la conviction que l'homme a découvert les principes d'un multilinguisme primaire, d'une langue parfaite. La dimension traductrice de l'être-entre-deux-langues peut également être vue comme une attitude éthique, qui insiste sur l'écart entre les langues, sans que ce soit l'objectif de résoudre la tension particulière qui existe entre elles. Cette attitude éthique ne considère pas l'étranger de son propre point de vue, mais est ouverte au langage de l'autre. Une éthique de la traduction doit donc aussi être comprise dans ce contexte comme une éthique de la déconstruction, car ce n'est que par la déconstruction qu'une relation à l'altérité soit possible qui ne nie pas l'innombrable. Pour la traduction, l'équilibre entre les deux pôles est essentiel. L'essence de la traduction est d'être ouverture, dialogue, métissage, décentrement. Elle est mise en rapport ou elle n'est rien. La traduction aliénante montre l'autonomie du texte étranger.

Le but métaphysique de la traduction est de chercher à dépasser dans un élan messianique vers la parole vraie les limites des langues (Berman, 1984:23). La traduction conduit donc à des discussions qui vont bien au-delà du purement linguistique et touchent à des questions de métaphysique et de messianisme. La 'traduction' en tant que concept devient ainsi une métaphore pour la communication d'idées, d'opinions, de normes et de valeurs.

CHAPITRE 5 : NOUVEAUX PARLERS ET LANGUES EN DANGER

De la même façon que des codes disparaissent à cause du poids des grandes langues (souvent produit de la colonisation), de nouveaux codes apparaissent. Bien entendu, on n'accorde pas la même importance aux langues naissantes qu'aux langues mourantes, mais d'un point de vue sociolinguistique et anthropologique un phénomène est aussi intéressant que l'autre. La multiplication des langues est donc un produit du contact, lequel peut aller du simple emprunt lexical à la création de nouveaux codes. Ce contact peut donner lieu à des codes structurés et permanents comme des créoles, des codes moyennement structurés comme les pidgins ou des codes très momentanés comme les interlangues des migrants.

La multiplication de codes est également un produit de la dialectisation des grandes langues, liée à la dispersion géographique (l'expansion de l'empire romain se trouve à l'origine des langues romanes). Un exemple actuel de dialectisation est celui du wolof parlé au Sénégal et en Gambie, qui s'est scindé en deux variétés différentes à cause des emprunts à l'anglais et au français. Ce qui nous intéresse est de voir à quel point les interférences peuvent se stabiliser sous la forme d'un code. A quel moment on peut dire : ceci n'est plus de l'espagnol, c'est du spanglish, ceci ne fait pas partie des variations dialectales de l'espagnol mais c'est un code à part entière. Ce sont des codes qui ne sont pas tout à fait des langues mais qui témoignent déjà d'une forte dialectisation, que l'on peut appeler également interlectes ou interlangues.

5.1. Les nouvelles interlangues

Il s'agit d'une réalité linguistique bricolée qui ne peut être considérée comme essentiellement de l'ordre diatopique, pas plus du reste que d'ordre diastratique, mais bien fondamentalement comme d'ordre interlectal. Il ne s'agit donc pas d'authentiques systèmes linguistiques, comme les créoles. C'est plutôt un état de la langue qui témoigne d'un mélange, d'interférences provoquées par le contact de personnes et de cultures. Comme le note Cécile Canut (200), les mixtes linguistiques montrent à quel point le rapport des locuteurs aux langues est constitutivement hétérogène et variant. Idéalement, il faudrait alors utiliser la notion de langue uniquement telle qu'elle est appréhendée par les locuteurs en fonction du critère d'intercompréhension hors de tout discours socio-politique. Cela éviterait aux linguistes de poser des catégories ad hoc dont la visée n'est autre que la recherche d'une origine et la création de communautés sociolinguistiques. Le phénomène des langues hybrides est observé depuis longtemps.

Prenons comme exemple le cas du *francitan* : Un phénomène s'est produit dans l'usage parlé le jour où la pluralité des Provençaux, et non plus une sélection d'honnêtes gens, s'habituent à parler français, artisans, instituteurs, villageois, et où les occasions de l'employer se multiplient. C'est une sorte d'hybride qui se constitue, hybride où la syntaxe, la morphologie et le vocabulaire français prédominent, mais où sont accueillies des locutions et tournures issues du terroir, ou créées spontanément sur place, sans parler d'autres éléments divers. Entre le français proprement dit, le français officiel et le provençal, s'introduit un parler spécial, le français régional. Boyer (2006) propose de situer les « parlures métissées » dans un continuum qui reprend plusieurs cas de création de codes linguistiques.

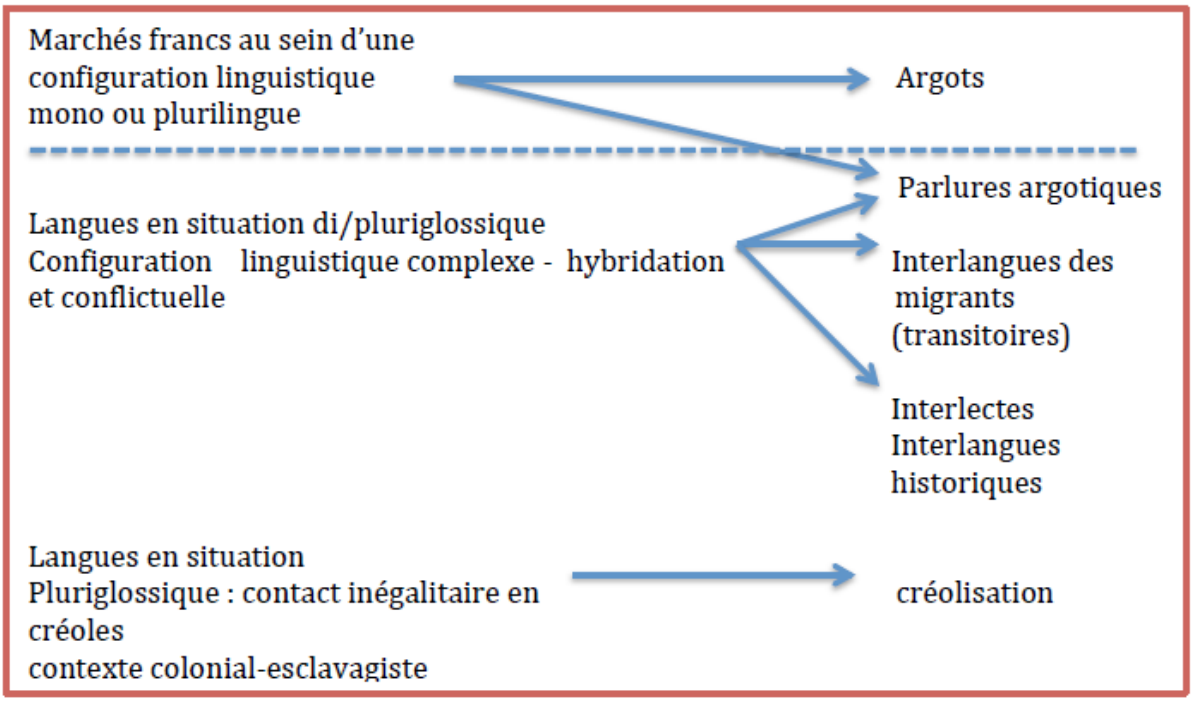

Comme le montre le tableau, le contact de langues en situation diglossique (ou pluriglossique) peut donner lieu à trois phénomènes : (i) la production d'argots, (ii) la création d'une interlangue temporaire ou (iii) la création d'interlectes ou interlangues historiques. Dans les interlangues historiques, on peut citer le francitan, qui est issu de deux vernaculaires (le français et l'occitan). Les interlectes constitueraient des codes plus stables que les interlangues des migrants à partir de langues locales et importées (le cas du spanglish). Ce sont donc des états de langue qui ne durent pas longtemps, qui ne s'installent pas et qui ne sont pas transmis. Nous nous situons ici plutôt dans le cas d'une communauté linguistique confrontée en permanence et sur le long terme à une autre communauté et qui finit par créer une forme linguistique novatrice. Ce genre de code nous montre comment les sociétés humaines gèrent le contact de langues, quelles sont les différentes stratégies mises en place spontanément par les locuteurs pour faire face à un multilinguisme généralisé qui a souvent lieu en situation diglossique ou en situation d'apprentissage d'une langue 2. On ne peut pas dire quel sera l'avenir de cet hybride linguistique, s'il va s'installer ou pas ; cela dépendra du rôle qu'il joue dans l'identité du groupe. Henri Boyer écrit que la dimension identitaire est un des moteurs de ces langues bricolées (2010: 11). Thomason et Kaufman (1988) ont remarqué que, en situation d'apprentissage d'une L2, l'interférence se produit plus dans un sens que dans l'autre :

	English → Yiddish (borrowing) L2 L1	Yiddish → English (substratum) L1 L2
Lexicon	Very strong	Moderate
Phonology	Weak	Strong
Morphosyntax	Moderate	Strong

Figure: *Degrees of interference in bilingual languages (source: Thomason & Kaufman 1988).*

Cette recherche, effectuée chez des locuteurs de yiddish aux États-Unis, montre qu'en situation d'apprentissage, la langue 1 (yiddish) va emprunter beaucoup à la langue 2 (anglais) en termes de lexique, mais se verra peu transformée au niveau de la syntaxe et presque rien au niveau de la phonétique (normal, puisque l'accent natif est toujours plus fort que celui de la langue apprise). Le transfert lexical va donc se faire de L2 vers L1. Au contraire, l'anglais va se voir fortement modifié au niveau phonétique, puisque ces locuteurs vont parler la L2 avec un accent yiddish, ainsi qu'au niveau syntaxique, puisque les locuteurs vont faire des calques de leur langue maternelle lorsqu'ils parleront anglais. Au niveau du lexique, il y aura quelques interférences mais pas de façon significative. Pour résumer, en situation d'apprentissage on peut prédire que les emprunts lexicaux de la L2 seront plus fréquents que les emprunts structurels, tandis que les changements structurels dûs à l'influence de L1 seront plus fréquents sur L2. Ce phénomène va se vérifier également dans le cas des interlectes ou interlangues. Certains interlectes sont le produit d'une nécessité commerciale de communiquer (le chinglish), d'autres sont des langues de frontière entre deux codes très ressemblants (portuñol/portunhol).

Il y en a d'autres qui résultent de la simplification d'une langue véhiculaire très répandue comme l'anglais (globbish), mais parfois il s'agit de véritables codes identitaires qui s'installent au sein d'une communauté (spanglish, camfranglais). Dans ce cas précis, on va observer des structures et un lexique qui se répètent de façon systématique, et surtout la survivance du code au long du temps, c'est-à-dire sa transmission aux nouvelles générations.

- **Chinglish** : Le chinglish est une simplification et une traduction littérale du chinois. Il disparaît progressivement depuis l'Exposition universelle de Shanghai, lorsque le gouvernement a entrepris d'enlever des panneaux tels que ceux-ci :

- **Portuñol/Portunhol** : Cette dénomination s'applique à deux réalités linguistiques différentes :

✓ un code plus ou moins stable utilisé dans un contexte de frontière ;

✓ un échange entre un locuteur hispanophone et un locuteur lusophone qui arrivent à communiquer dans la langue de l'autre mais n'arrivent pas à supprimer les interférences (Lipski, (2006).

Ceci arrive notamment en contexte touristique et c'est un phénomène accru avec l'avènement du Mercosur. Langue de frontière, d'échange commercial, il ne nait pas en contexte de diglossie (comme le spanglish), mais dans une situation tout à fait égalitaire entre deux langues très proches. Qui plus est, le code existe depuis des siècles. Le portunhol de la frontière uruguayenne remonte au XVIII siècle. Il est présent également entre l'Espagne et le Portugal. On peut parler d'un pidgin qui s'est stabilisé.

- **Spanglish** :

Le spanglish est un des interlectes qui ont le plus de vitalité actuellement. On peut le définir de façon minimale comme un ensemble de pratiques linguistiques caractérisées par des interférences entre anglais et espagnol et regardées comme propres à la (aux) communauté(s) hispanique(s) des Etats unis (Mufwene, 2010). Il est caractérisé par la présence de calques, de code switching intraphrastique et interphrastique. Il a été appelé pidgin, dialecte, mixte et langue. Ce qui est important est qu'une fois que ces codes reçoivent un glossonyme, ils acquièrent une certaine visibilité et un statut de reconnaissance. Il est présent dans les médias, dans la chanson populaire et même dans la littérature (Díaz, 2008).

En 2000, on a créé une chaire de spanglish au Massachussets (Amherst College), et en 2003 est paru le livre *Spanglish. The Making of a New American Language*, écrit par Ilan Stavans. La dimension identitaire est ici fondamentale, contrairement au portuñol/portunhol. Le spanglish représente la jonction non seulement de deux langues mais également de deux cultures (même si cette culture n'est pas homogène) ; il s'agit de créer une identité mixte qui passe par la langue, ce qui montre que la description du phénomène ne peut pas être que linguistique. En effet, le spanglish est né d'une configuration diglossique, à laquelle une partie des communautés hispanophones des États Unis ont réagi en bricolant une interlangue : soit pour sauver leur langue de l'assimilation, soit pour s'opposer à la langue Haute, soit simplement pour créer un code qui leur appartienne pleinement. Certains le voient comme une réponse au rejet de la forte minorité hispanique dans certaines régions des États Unis, une façon de revendiquer l'intégration au mainstream tout en refusant l'assimilation totale, une façon de proposer un modèle politique d'intégration et de répondre au repli identitaire manifesté par une partie de la majorité anglo. Il n'est pas considéré comme une variété dialectale de l'espagnol par la Real Academia Española, qui voit dans cette interlangue le signe d'une incompétence linguistique et une forme d'acculturation.

- **Camfranglais** :

Le camfranglais est un parler hybride développé au Cameroun parmi la population jeune francophone, dans les métropoles mais également à la campagne. Considéré par les linguistes comme une conséquence du conflit diglossique entre le français et l'anglais d'une part et les autres langues camerounaises d'autre part, il est constitué lexicalement de termes issus du français, de l'anglais, du pidginenglish et de langues camerounaises : il y a un fonds lexical commun sur lequel les locuteurs peuvent improviser. Le contexte linguistique est celui d'une diglossie coloniale (très différent du spanglish, qui naît en situation de diglossie mais dans un contexte d'immigration).

Il y a d'une part les langues officielles, le français et l'anglais, langues de l'administration, des médias, de l'enseignement, et d'autre part les langues « naturelles » cantonnées à l'espace familial entre personnes appartenant à la même ethnie (il existe plus de 250 langues vernaculaires). Étant donné le morcellement linguistique du pays, les langues européennes assurent le rôle de véhiculaires. Mais la différence de statut favorise la création de langues hybrides, car les locuteurs ne maitrisent pas bien les langues camerounaises et sont en relation conflictuelle avec les langues officielles, qu'ils ne maitrisent peut-être pas entièrement non plus.

Ce tiraillement entre des langues à statut différent peut expliquer l'émergence d'une forme bricolée : les gens ne savent plus quelle langue parler. La question que l'on peut se poser ici est si le parler hybride représente une perte ou un gain pour les locuteurs, et c'est effectivement une question qui est souvent soulevée dans les débats publics. On pourrait penser que la coexistence de plusieurs langues chez un même locuteur représente un enrichissement culturel et cognitif, mais contrairement au bilinguisme individuel, dans les situations diglossiques les langues sont imposées à l'individu. Il y a ainsi des linguistes qui pensent qu'il se produit un appauvrissement généralisé, autant de la langue officielle que de la langue vernaculaire (Lagarde, 1996). La structure syntaxique du camfranglais est calquée du français :

- Je suis go au market pour buy les **fringues** [argot FR] à ma mater.
- **Je vais go** [Code switching] **tchach la ngo** [langue camerounaise] là aujourd'hui (je vais faire la cour à la fille là aujourd'hui).
- Mes big **refré** [verlan français] ont **lom** [pidgin english] leur teacher (mes grands frères ont menti à leur enseignant).
- Bring moi le kouna que je t'avais giv la semaine qui a pache (apporte-moi le truc que je t'avais donné la semaine passée).

Les emprunts aux langues camerounaises sont faits sur des mots qui constituent des points qui apportent beaucoup d'information et servent donc à occulter le message, comme dans le registre argotique. Selon les informateurs (enquête citée plus haut), l'emploi de cette langue dans certains contextes facilité l'échange : au marché, par exemple, il peut faire baisser le prix de la marchandise, contrairement au français standard ou soigné dont l'emploi ferait augmenter le prix. Quoi qu'il en soit, le camfranglais révèle une maitrise plutôt bonne du français au détriment des langues vernaculaires, auxquelles on ne fait qu'emprunter quelques éléments lexicaux. Dans ce sens, il perpétue la diglossie en présence. Cependant, il peut aussi être vu comme une façon de manipuler librement la langue de l'autre, de se l'approprier, de la rendre plus locale, au point de devenir un vernaculaire. Pour ce qui est de l'avenir du camfranglais, tout le monde observe son expansion au sein de la population camerounaise. Il est présent à la radio et dans les journaux, et commence à être considéré par ses locuteurs comme une variété linguistique du français parlée au Cameroun.

5.2. Langues en danger

De tout temps, les langues se sont transformées (et l'on parle ainsi du *vieux* français, du *vieil* allemand, de *l'arabe* classique, etc.), certaines en ont absorbé d'autres (les Français parlent aujourd'hui latin, mais un latin qui a vingt siècles d'âge et qui est marqué par un substrat germanique, par le parler de « nos ancêtres les Gaulois »), certaines se sont fondues (comme le français et le saxon pour donner l'anglais) et certaines enfin ont disparu ou sont en voie de disparition. La réalité des langues est qu'elles entrent en contact, se transforment et s'absorbent également. Langues ont disparu, mais de nouvelles ont été créées. De là toutes ces métaphores, très prisées par les linguistes, de la langue comme une entité vivante. Or, comme le dit Mufwene (2010), les langues évoluent plutôt comme des espèces que comme des organismes. En effet, on ne peut pas délivrer un certificat de naissance à une langue, on ne peut pas anticiper le moment de la naissance puisqu'il n'y a pas de période de gestation ; cet événement ne peut être déclaré qu'à posteriori, lorsque son existence comme un code à part entière est reconnue par rapport à la proto-variété qui lui a donné naissance. Il compare également les langues aux virus, car plus il y a des locuteurs qui les parlent, plus elles se répandent. Donc les langues ne tuent pas les langues, ce sont les locuteurs qui le font, lorsqu'ils abandonnent une langue au profit d'une autre qui présente plus d'avantages. La problématique n'est donc pas à proprement parler une problématique linguistique, mais sociale : la seule façon de la comprendre est d'analyser les conditions d'émergence et de disparition des langues, et ces conditions sont liées à l'histoire des peuples. L'histoire des hommes peut se lire dans l'histoire des leurs langues. Bien entendu, on peut penser que les langues ou les dialectes sont des entités vivantes qui ne sont pas éternelles.

Mais en réalité, les langues sont forcées de disparaitre lorsque leurs locuteurs préfèrent adopter une langue véhiculaire pour différentes raisons. C'est pourquoi le concept de *glottophagie* créé par Calvet, est ambigu, car il laisse supposer qu'une langue peut en finir avec une autre. C'est ainsi que, comme l'écrit Mufwene, « la mort des langues s'opère de façon insidieuse, chaque locuteur pensant que son seul comportement n'a aucune conséquence sur la communauté (il est d'ailleurs fort probable qu'il n'y pense pas du tout), et fait peu attention au fait qu'il n'est pas le seul à se comporter ainsi.

C’est l’accumulation de ces attitudes qui engage la langue dans le processus de disparition ; le processus est avancé lorsqu’il n’y a plus d’occasions de parler cette langue, et il est terminé lorsque la langue n’est plus apprise par les enfants. Elle n’est plus transmise car beaucoup de locuteurs en viennent à considérer leur langue comme étant arriérée et peu pratique. Ces représentations négatives sont directement liées à la pression socio-économique de la communauté linguistique dominante. On constate donc que si une langue meurt lorsque le dernier locuteur meurt, le processus est enclenché bien avant cela. Pour le dire autrement, les langues ne disparaissent pas pour des raisons « naturelles », pour des raisons purement linguistiques, mais extralinguistiques.

Par contre, les signes qui annoncent la disparition d’une langue peuvent être linguistiques c’est pourquoi les institutions chargées de surveiller la stabilité de la langue (académies, école, médias) vont essayer de la protéger, en réagissant avec des discours puristes face aux emprunts et aux néologismes. En effet, le lexique d’une langue peut se modifier très rapidement en situation de contact : des argots sont créés, des calques et des emprunts apparaissent. On peut mesurer l’**indice de régression** d’une langue, c’est-à-dire la quantité de locuteurs qui ne parlent plus la langue de leur communauté d’origine. S’il y a 1000 personnes appartenant à un groupe culturel qui parle la langue L, dont 400 qui ne la parlent plus, alors le rapport 400/1000 représentera le taux de régression de cette langue, soit 0,4.

Chaque fois qu’une langue disparait, une vision du monde disparait aussi. On peut perdre, avec la langue, la connaissance accumulée au long de siècles par une communauté, c’est pourquoi l’ethnolinguistique tente de sauvegarder les connaissances transmises par les langues en danger (médecines traditionnelles, études sur la faune et la flore, littératures orales, etc.). Cette documentation est importante car elle enrichit la propriété intellectuelle, car elle présente une perspective culturelle qui était inconnue auparavant, et enfin car elle peut nous renseigner sur l’origine et la parenté entre les langues. L’action de l’État est ici fondamentale : le maintien, la promotion ou l’abandon d’une langue minoritaire est parfois dicté par la culture linguistique dominante.

La politique linguistique d’un État peut inciter les minorités à se mobiliser pour sauvegarder leurs langues ou les contraindre à les abandonner. Dans certains pays, comme en France ou en Espagne, la culture dominante a forgé un cadre idéologique qui présente leur langue comme un atout, voire un symbole fédérateur de la région ou de l’État.

Lorsqu'il existe sur un même territoire plusieurs communautés linguistiques qui se disputent le même espace politique ou social (occitan, catalan, breton, etc.), l'Etat aura tendance à présenter la multiplicité des langues comme une source de division qui représente un danger pour l'unité nationale. Le fait de privilégier une seule variété dominante est une manière d'affronter cette menace réelle ou simplement perçue.

5.3. Attitudes face aux langues en danger

Il y a globalement deux attitudes face à la problématique des langues en danger. L'une, consistant à dire que les langues ont un cycle, est représentée notamment par De Swann et dans une moindre mesure par Calvet. Les deux soutiennent que les langues ne sont pas des bébés phoques. De Swann va jusqu'à dire que certaines populations tournent le dos massivement à leur langue pour une alternative plus avantageuse, comme si la population en question se concertait collectivement pour changer de langue. Pour sa part, Calvet défend la diversité linguistique lorsqu'elle profite aux grandes langues comme l'espagnol ou le français. D'autres auteurs (comme Auroux) se demandent si la planification linguistique a un sens. Ils réfutent la perspective qui découle de l'écologie des langues. L'autre attitude est représentée par le linguiste Hagège, qui s'insurge contre la mort des langues et défend par-là, notamment, l'usage et la pureté du français face à l'anglais. Il a répandu l'idée de l'anglais comme une langue « assassine », et il appelle l'Académie française à promouvoir et défendre le français face à l'anglais, ainsi que les francophones à faire de la militance, à résister à l'anglais, qui gagne de plus en plus de locuteurs dans la francophonie. Le problème avec cette position est qu'on a l'impression qu'Hagège aimerait remplacer l'anglais par le français, une langue qui a perdu la position hégémonique qu'il avait jusqu'à la moitié du XXe. En conclusion, l'éloge du multilinguisme peut cacher celui de l'hégémonie d'une ancienne langue coloniale. Le discours le plus répandu, autant dans le domaine scientifique que dans les médias, est celui de la défense des langues ou dialectes en danger. Cependant, il est possible de critiquer l'idéologie sous-jacente à ces discours, notamment car il existe des divergences quant au nombre de langues en danger et à l'utilité de faire une linguistique militante. Ce qui est clair, c'est que pour les linguistes il s'agit d'une perte d'ordre scientifique inestimable.

5.4. Une politique linguistique globale

La question de la mort des langues existe depuis le XIX siècle, mais elle revient avec force à partir des années 1970, après les décolonisations. C'est dans les années 1990 que la question prend de l'ampleur, lorsqu'on réalise la dégradation de certains écosystèmes linguistiques ; le terrain est propice au développement d'une « linguistique verte » (*green linguistics*). Dans les années 1990, l'UNESCO commence son programme « Endangered languages project », initiative qui a été suivie de la création de nombreuses institutions et fondations gouvernementales et non gouvernementales pour mettre en place des programmes et des financements de projets. Ce programme s'occupe, entre autres, de recenser les langues en danger, comme le montrent la figure et la carte ci-dessous :

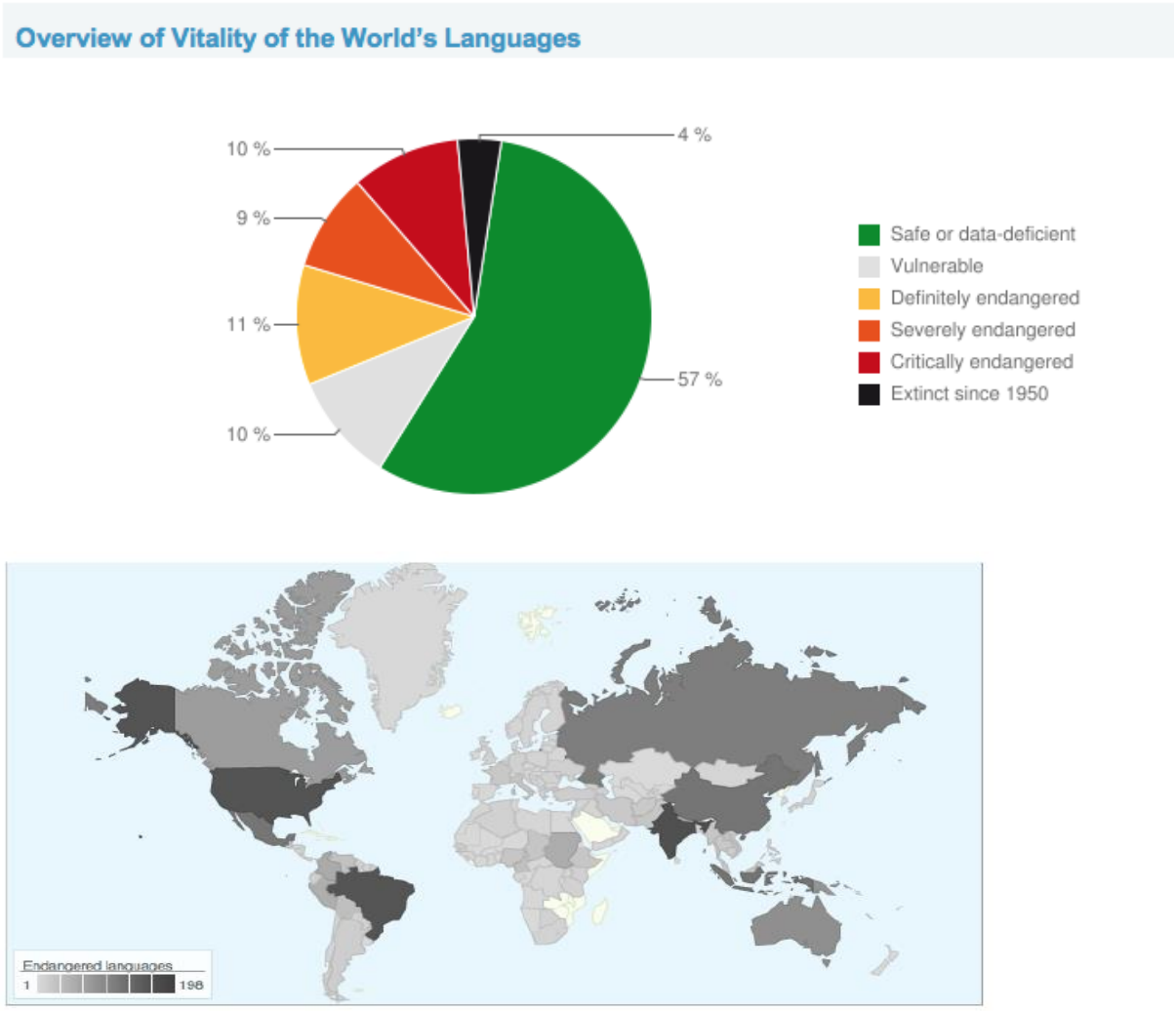

Figure/Carte: *Atlas of the World's Languages in Danger, 3rd edn. (UNESCO, 2010).*

La figure suivante illustre les critères (ils sont liés) utilisés par l'UNESCO pour observer la vitalité d'une langue.

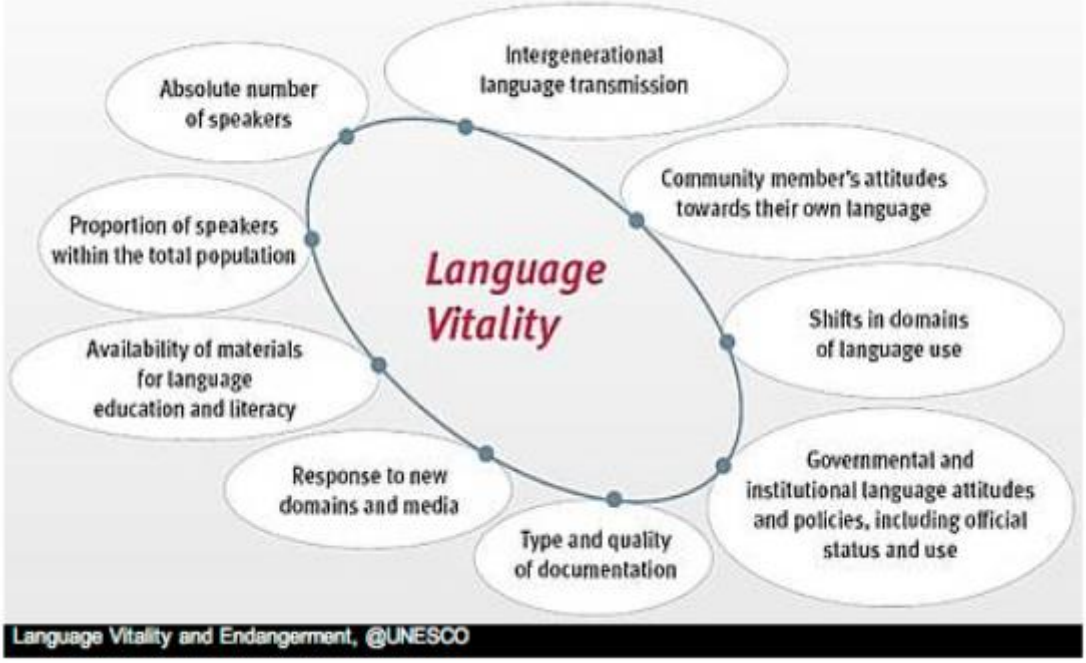

***Figure**: Major Evaluative Factors of Language Vitality (UNESCO).*

- **Facteur 1**

L'indice le plus couramment utilisé pour évaluer la vitalité d'une langue est la transmission d'une génération à l'autre.

Degré de vitalité	**Niveau**	**Nombre de locuteurs**
Sûre	5	La langue est en usage dans toutes les tranches d'âge, y compris chez les enfants.
Précaire	4	La langue est parlée par quelques enfants dans tous les domaines et par tous les enfants dans des domaines restreints.
En danger	3	La langue est surtout utilisée par la génération des parents et leurs ascendants.
Sérieusement en danger	2	La langue est surtout utilisée par la génération des grands-parents et leurs ascendants.
Moribond	1	La langue est connue d'un très petit nombre de locuteurs de la génération des arrière-grands-parents.
Morte	0	Il ne reste plus aucun locuteur.

Cela rappelle l'échelle GIDS de Fishman (Graded Intergenerational Disruption Scale):

- ✓ **Stage 8**: most vestigial users of Xish are socially isolated folks and Xish needs to be re-assembled from their mouthes and memories and taught to demographically unconcentraded adults.

- ✓ **Stage 7**: most users of Xish are a socially integrated and ethnolinguistically active population but they are beyond child-bearing age.
- ✓ **Stage 6**: the attainment of intergenerational informal oralcy and its demographic concentration and institutional reinforcement.
- ✓ **Stage 5**: Xish literacy in home, school and community, but without taking on extracommunal reinforcement of such literacy.
- ✓ **Stage 4**: Xish in lower education that meets the requirements of compulsory education laws.
- ✓ **Stage 3**: use of Xish in the lower work sphere (outside of the Xish neighborhood/community) involving interaction between Xmen and Ymen.
- ✓ **Stage 2**: Xish in lower governmental services and mass media but not in the higher spheres of either.
- ✓ **Stage 1**: some use of Xish in higher level educational, occupational, government and media efforts (but without the additional safety provided by political independence).

- **Facteur 2**

Nombre absolu de locuteurs. Il faut dire que si un faible nombre de locuteurs peut fragiliser une langue, un nombre très élevé peut également la mettre en péril, dans la mesure où elle peut se fragmenter au point de constituer des dialectes. Dans le cas du latin, par exemple, la langue a franchi sa limite supérieure tolérable. En effet, plus une langue de répand, plus elle entre en contact avec d'autres langues, donnant lieu à des interférences qui peuvent modifier sa structure ou son lexique sur le long terme. Ces interférences se produiront de façon localisée, comme c'est arrivé avec le latin, qui est entré en contact avec des langues ou des dialectes vernaculaires très différents dans les différentes régions où il était parlé. La dialectisation liée à la dispersion géographique est ainsi un des principaux facteurs de transformation d'une langue. En Papouasie Nouvelle-Guinée, la forte densité linguistique s'explique par la géographie, puisque les barrières naturelles empêchent les peuples de se rencontrer, et sur le long terme empêchent l'homogénéisation linguistique. Au contraire, les langues véhiculaires se répandent le long des voies naturelles (des ports, des fleuves) et peuvent atteindre une expansion territoriale immense.

- **Facteur 3**

Taux de locuteurs sur l'ensemble de la population.

Degré de vitalité	Cote	Taux de locuteurs sur l'ensemble de la population de référence
Sûre	5	Tout le monde parle la langue.
Précaire	4	Presque tout le monde parle la langue.
En danger	3	La langue est parlée par la majorité de la population.
Sérieusement en danger	2	La langue est parlée par une minorité.
Moribond	1	Un très petit nombre de personnes parlent la langue.
Morte	0	Plus personne ne parle la langue.

Le taux de locuteurs nous indique l'indice de régression d'une langue (voir *supra*).

- **Facteur 4**

Matériels d'apprentissage et d'enseignement des langues. L'enseignement dispensé dans une langue est essentiel à sa vitalité. Certaines communautés de locuteurs appartenant à des traditions orales ne souhaitent pas développer de pratique écrite de leur langue, ce qui se répercute sur les taux d'alphabétisation. Plus il y a des sources et des supports écrits, plus cette langue pourra être transmise à l'école et dans les médias de masse.

- **Facteur 5**

Réaction face aux nouveaux domaines et médias. Si la langue traditionnelle d'une communauté ne répond pas aux enjeux de la modernité, elle tombe peu à peu en désuétude et est stigmatisée. Les différents degrés de vitalité sont présentés dans le tableau suivant :

Degré de vitalité	Niveau	Nouveaux domaines et médias acceptés par une langue en danger
Dynamique	5	La langue est utilisée dans tous les nouveaux domaines.
Solide/active	4	La langue est utilisée dans presque tous les nouveaux domaines.
Réceptive	3	La langue est utilisée dans beaucoup de nouveaux domaines.
Adaptable	2	La langue est utilisée dans quelques nouveaux domaines.
Minimale	1	La langue n'est utilisée que dans quelques nouveaux domaines.
Inactive	0	La langue n'est utilisée dans aucun nouveau domaine.

- **Facteur 6**

Type et qualité de la documentation. Trois situations sont possibles :

- ✓ Il y existe des grammaires et des dictionnaires complets, des textes intégraux, des documents audiovisuels, une diffusion permanente de matériels linguistiques ;
- ✓ Il n'existe que quelques règles grammaticales, un vocabulaire restreint, des textes fragmentaires, les documents audiovisuels sont inexistants, inexploitables ou totalement dépourvus d'annotations ;
- ✓ Les supports sont inexistants.

Lorsqu'on tente de revitaliser une langue en danger, parce qu'elle n'est pas écrite ou n'a pas de tradition écrite importante, la première chose à faire est de produire une technologie linguistique : des dictionnaires, des grammaires, des instruments qui servent à standardiser, à uniformiser la langue et qui vont servir de **norme**. La revitalisation de l'hébreu, du catalan ou du néerlandais en Flandre est effectivement passée par là.

- **Facteur 7**

Attitudes et politiques linguistiques au niveau du gouvernement et des institutions (usage et statut officiels).

Degré de soutien	Niveau	Attitude de l'Etat vis-à-vis des langues
Soutien égalitaire	5	Toutes les langues sont protégées.
Soutien différencié	4	Les langues minoritaires sont essentiellement protégées dans le domaine privé. L'usage de la langue dominée est prestigieux.
Assimilation passive	3	Il n'existe aucune politique explicite concernant les langues minoritaires ; l'usage de la langue dominante prévaut dans le domaine public.
Assimilation active	2	Le gouvernement encourage l'assimilation à la langue dominante. Les langues minoritaires ne bénéficient d'aucune protection.
Assimilation forcée	1	Seule la langue dominante a un statut officiel, les autres idiomes n'étant ni reconnus, ni protégés.
Interdiction	0	L'usage des langues minoritaires est interdit.

Les politiques linguistiques peuvent donner un nouvel élan aux langues en danger, au point de rétablir leur usage dans tous les domaines de la vie publique. L'action de l'État est donc fondamentale pour revitaliser les langues.

- **Facteur 8**

Utilisation de la langue dans les différents domaines publics et privés.

Degré de vitalité	Niveau	Domaines et fonctions
Usage universel	5	La langue est utilisée dans tous les domaines et pour toutes les fonctions.
Parité multilingue	4	Deux ou plusieurs langues peuvent être utilisées dans la plupart des domaines sociaux et des fonctions ; la langue ancestrale est rarement employée dans le domaine public.
Domaines en déclin	3	La langue ancestrale est utilisée en famille et investie de nombreuses fonctions, mais la langue dominante commence à pénétrer dans le domaine familial.
Domaines limités	2	La langue se pratique dans des domaines sociaux limités et pour plusieurs fonctions.
Domaines extrêmement limités	1	La langue est réservée à des domaines très restreints et très peu de fonctions.
Morte	0	L'usage de la langue a disparu dans tous les domaines.

Lorsqu'une langue est cantonnée au domaine privé, familial, elle se trouve dans une situation de diglossie puisqu'elle ne peut pas répondre aux usages de la vie sociale. Cette situation peut se terminer par une situation de glottophagie. C'est le cas des langues amérindiennes en Amérique hispanophone.

- **Facteur 9**

Attitude des membres de la communauté vis-à-vis de leur propre langue. Les locuteurs natifs peuvent juger leur langue essentielle à leur identité ou la considérer préjudiciable et ne plus la transmettre à leurs enfants. Si la perception positive l'emporte, les locuteurs peuvent avoir une réaction de défense de leur langue maternelle, qui deviendra un symbole fort de l'identité communautaire (cas du flamand, du catalan et de l'hébreu). Si, au contraire, les locuteurs considèrent leur langue comme un obstacle à la mobilité économique et à l'intégration sociale, ils peuvent en avoir une perception négative (cas des langues amérindiennes en Amérique latine). Beaucoup de locuteurs de langues en danger en viennent à considérer leur propre langue comme un outil arriérée et peu pratique. Ces représentations négatives sont directement liées à la pression socio-économique de la communauté linguistique dominante. Dans ce cas également, l'action de l'État est fondamentale, puisque la politique linguistique peut inciter les minorités à se mobiliser pour sauvegarder leurs langues ou les contraindre à les abandonner.

La publicité institutionnelle, par exemple, peut contribuer à modifier les représentations collectives sur la langue minoritaire. Dans certains pays, comme en France ou en Espagne, la culture dominante a forgé un cadre idéologique qui présente la langue centrale comme un atout et un symbole fédérateur de la région ou de l'État. Cela porte à croire que la multiplicité des langues est une source de division et représente un danger pour l'unité nationale. Le fait de privilégier un seul idiome dominant est une manière d'affronter cette menace réelle ou simplement perçue. Quoi qu'il en soit, la politique nationale, ou l'absence de politique déclarée, a une incidence directe sur l'attitude linguistique d'une communauté linguistique.

5.5. Les facteurs qui mettent les langues en danger

Un système écolinguistique peut être modifié par deux types de facteurs (Calvet, 1999):

- ✓ Les pratiques des locuteurs : mouvements de population, acquisition d'une langue dominante et non transmission des langues dominées d'une génération à une autre.
- ✓ L'action du pouvoir : choix de politiques linguistiques, scolarisation et alphabétisation, médias, etc.

La première intervention de l'Etat est de tracer des frontières linguistiques, qui correspondent rarement aux frontières politiques. Ces actions ont des conséquences importantes sur les écosystèmes linguistiques : attraction vers la langue de la capitale, introduction de rapports diglossiques, lente imposition de la langue centrale. Exemple d'action de l'État sur une langue : on parle le **wolof** au Sénégal et en Gambie, mais le Sénégal a été colonisé par la France (et a pour langue officielle le français) et la Gambie par la Grande Bretagne (l'anglais y est langue officielle). Malgré la proximité géographique, les wolofs parlés d'un côté et de l'autre de la frontière se sont différenciés à cause des emprunts à l'anglais et au français. Donc la même langue participe de deux diglossies différentes, pour donner à la fin deux variations dialectales différentes. Ce phénomène de disparition des langues par l'effet d'autres langues a été appelé glottophagie par Calvet.

La glottophagie est la conséquence de la colonisation ou de politiques linguistiques. En 1788, on parlait en Australie plus de 250 langues différentes ; aujourd'hui, il en reste moins de 50, et 90% des aborigènes parlent l'anglais ou une forme d'anglais. La langue coloniale s'est donc imposée face aux vernaculaires. C'est la même situation de l'arabe face au berbère (Maroc) ou du breton face au français.

La glottophagie est une des premières raisons de la disparition des langues dans le monde, mais l'expansion de la langue coloniale ne suffit pas à expliquer le phénomène. En fait, il y a toute une série de raisons socio-historiques. Pour reprendre le contexte australien, la disparition des vernaculaires peut s'expliquer par:

- ✓ L'introduction de maladies qui ont réduit les communautés linguistiques aborigènes (même situation qu'en Amérique hispanophone).
- ✓ Le déplacement des aborigènes des terres fertiles vers des terres moins fertiles, ce qui les fait passer d'un statut d'autosuffisance à un statut de dépendance.
- ✓ Le contact de langues, avec pour conséquence la création de pidgins sur base de l'anglais (les locuteurs de pidgins, ensuite déplacés, auront tendance à abandonner leur langue en faveur du véhiculaire européen, du pidgin ou d'autre langue aborigène véhiculaire) ; ces pidgins constituerons par la suite un dialecte ou une variété de l'anglais.
- ✓ L'assimilation culturelle et linguistique, notamment dans l'enseignement primaire, et les représentations négatives des langues locales.

Chaque situation de glottophagie est différente d'une autre, et il faut tenir compte de toute une série de facteurs pour expliquer pourquoi les locuteurs natifs se voient forcés d'abandonner leur langue au profit d'une autre. La notion de *glottophagie* reste ainsi une notion très descriptive (une langue qui absorbe une autre), mais qui nécessite d'être précisée au cas par cas.

La place dominante de l'anglais, langue hypercentrale, revient souvent dans la littérature. On peut tout d'abord se demander si l'anglais met effectivement en danger les vernaculaires, si le cas du français, du chinois, du hindi face à l'anglais est le même que celui du breton ou de l'occitan face au français, du gallois et de l'irlandais face à l'anglais. La plupart des publications sur les langues en danger pointent du doigt la globalisation : on parle de *McDonaldization*, de la diffusion de films d'Hollywood, *d'américanisation*, des phénomènes qui seraient la preuve de l'homogénéisation culturelle de notre planète. Or, pour certains auteurs, la globalisation n'est qu'un épiphénomène, car ces processus ne résultent pas spécialement dans l'expansion de l'anglais : Mc Donald's, les films d'Hollywood, les manuels des ordinateurs et les émissions de radio sont traduits et adaptés au public, parce que l'industrie s'intéresse plus à gagner de l'argent qu'à répandre l'anglais ou les valeurs américaines dans le monde. En fait, l'anglais s'installe partout comme une lingua franca, non pas comme un vernaculaire, et dans ce sens il ne menace pas les langues locales.

L'usage de l'anglais est en général limité au niveau le plus haut de gestion, tandis que la communication parmi les employés se fait soit dans la langue officielle, soit dans le vernaculaire local. L'histoire nous montre que le risque de danger est très petit, à moins que la langue étrangère devienne un vernaculaire. Or, la plupart des pays n'offrent pas les conditions écologiques pour vernaculiser l'anglais.

On pourrait en conclure que le processus de globalisation est plus dangereux pour l'anglais, qui se fragmente en toute une série de variations et de pidgins. Quoi qu'il en soit, ce que montre Mufwene est que la domination économique n'implique pas forcément une domination linguistique. Ce n'est pas le même phénomène que lorsque la langue dominante au niveau économique est également un vernaculaire (l'espagnol en Amérique latine). Cela arrive dans des secteurs économiques moins globalisés, où la communication au niveau local doit se faire en une même langue ; dans ce cas, la pression sur la population d'adopter la langue dominante est plus grande, car ceux qui aspirent à une place dans le marché de travail seront obligés de l'adopter. La forme de communication qui met les langues minoritaires en danger est une interaction face à face, et non la communication médiatisée caractéristique de la globalisation. Ceci explique pourquoi les langues coloniales en Afrique ne deviennent pas des vernaculaires malgré leur présence dans les médias.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bassnett, S. and Trivedi, H. (1999). *Post-Colonial Translation. Theory and Practice*. London and New York: Routledge.

Berman, A. (1985). « La traduction comme épreuve de l'étranger ». *Texte : Traduction : Textualité/ Text : Translatability*, pp. 67-81.

Berthoud, A.-C. et Burger, M. (2014). « Pratiques langagières et espaces sociaux en tension : Vers une linguistique impliquée ». *Champs linguistiques*, N°1. Paris : De Boeck Supérieur, pp. 7-16.

Blanc M.-H.-A et Hamers, J.-F. (1983). *Bilingualité et bilinguisme*. Bruxelles : Mardaga.

Boyer, H. (éd.). (2006). *Langues et contacts de langues dans l'aire méditerranéenne: pratiques, représentations, gestions*. Paris : L'Harmattan.

Calvet, L.-J. (1974). *Linguistique et colonialisme : petit traité de glottophagie*. Paris: Payot.

Calvet, L.J. (1993). *La sociolinguistique*. Paris : PUF.

Canut, C. (dir.). (1998). *Imaginaires linguistiques en Afrique,* Colloque INALCO, *Attitudes, représentations et imaginaires linguistiques en Afrique, quelles notions pour quelles réalités ?*, 9, novembre. Paris : INALCO-L'Harmattan.

Cazenave-Piarrot. A. (2012). *Le kiswahili au Burundi : un front pionnier linguistique.* http:/www.geographica.danslamarge.com/le-kiswahili-auburundi-un-front.html.

Colette Noyau. (2018). « Transferts linguistiques et transferts d'apprentissage : Favoriser les transferts dans une didactique du bi-plurilinguisme ». ELAN-Afrique. *Approches didactiques du bi-plurilinguisme en Afrique : Apprendre en langues nationales et en français pour réussir à l'école,* Éditions des Archives Contemporaines.

De Latour, G-S. (2009) « Le Multiculturisme, un projet républicain ». *Les ateliers de l'éthique,* Vol 4, Num2, centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal (CREUM).

Derrida, J. (1982). « L'oreille de l'autre : autobiographies, transferts, traductions ». In Levesque, C. et C. V. Macdonald (dir.), *Textes et débats avec Jacques Derrida* Montréal, pp. 125-212.

Derrida, J. (1985). « Des Tours de Babel ». In Graham, J. F. (ed.), *Difference in Translation*. Ithaca and London: Cornell University Press, pp. 209-248.

Ferguson, C. (1959). « Diglossia ». *Word: Journal of the Linguistic Circle of New York*, 15, New York: International Linguistic Association, pp. 325-340.

Fishman, J.-A. (1967). « Bilingualism with and without diglossia, diglossia with and without bilingualism ». In Macnamarra, J. (ed.). *Problems of Bilingualism, Journal of Social Issues*, 23, pp. 29-38.

Francard, M. (1993). « L'insécurité linguistique en Communauté Française de Belgique ». *Français et société*, n° 6, Bruxelles, Ministère de la Culture, Service de la langue française.

Freund, J. (1973). *Les théories des sciences humaines*. Paris : PUF.

Friedmann, G. (1961). « Enseignement et culture de masse ». *Communications*, n°1, Paris : Le Seuil.

Gaudin, F. et Guespin, L. (2002). *Initiation à la lexicologie française*. *De la néologie aux dictionnaires. Champs linguistiques*. Bruxelles : Mardaga.

Grosjean, F. (1993). « Le bilinguisme et le biculturalisme : essai de définition ». *Tranel*, 19, Université de Neuchâtel-Suisse, pp. 13-41.

Grutman, R. (1990). « Le bilinguisme littéraire comme relation intersystemique ». *Canadian* Hamers, J-F. (1997). *Sociolinguistique Concepts de base*. In Marie-Louise Moreau (éd), 2ème édit, Liège : Pierre Mardaga.

Heiss, C. (2004). « Dubbing Multilingual Films: A New Challenge? ». *Meta* 49-1, pp. 208-220.

Kant, E. (1985). « Fondements de la métaphysique des mœurs ». *Œuvres Philosophiques*, V.2 Bibliothèque de la Pléiade. Paris : Gallimard.

Kremnitz, G. (1981). « Du bilinguisme au conflit linguistique, cheminement de termes et de concepts ». *Langages*, 61, pp. 63-74.

Labov, W. (1976). *Sociolinguistique*. Paris: Minuit.

Lafont, R. (1971). « Un problème de culpabilité sociologique : la diglossie franco-occitane ». *Langue Française*, n° 9. Paris : Larousse, pp. 93-99.

Lafont, R. (1997). *Quarante ans de sociolinguistique à la périphérie*. Paris : L'Harmattan.

Lagarde, C. (1996) : *Conflits des langues, conflits de groupes. Les immigrés espagnols au Roussillon*. Paris : L'Harmattan.

Latouche, S. (1984). « Déculturation ou sous-développement ». In Lê Thành Khôi (dir.), *Tiers-Monde, Culture et développement*. pp. 43-58.

Leclerc, G. (200). *La Mondialisation culturelle. Les civilisations à l'épreuve*. Paris : PUF.

Leigh, O., Warren, J. (2009). *Langue, citoyenneté et identité au Québec, Canada*. Laval : Presses de l'Université Laval.

Lewis, R. A. (2003). « Langue métissée et traduction : quelques enjeux théoriques ». *Meta* 48-3, pp. 411-420.

Lipski, J. (2006): "Too Close for Comfort? The Genesis of 'Portuñol/Portunhol'". In T. Face & C. Klee (ed.), *Selected Proceedings of the 8th Hispanic Linguistics Simposium*, pp. 1-2.

Mazunya, M. et Habonimana, A. (2010). « Les Langues de scolarisation dans l'enseignement fondamental en Afrique subsaharienne francophone : cas du Burundi ». Résumé institutionnel du rapport d'étude-pays (OIF/AUF).

Mezei, K. (1988). « Speaking White: Literary Translation as a Vehicle of Assimilation in Quebec ». *Canadian Literature-Littérature canadienne*, 117, pp. 11-24. Montreal: Boreal.

Ndimurukundo-Kururu, B. (2004). « Problématique de la législation linguistique au Burundi ». *Rapport du Colloque 'Diversité culturelle et développement durable. Leçons et perspectives'*, Ouagadougou, Burkina Faso, Tome I, pp. 37-41.

North, X. (2010). « Plurilinguisme et cultures ». *La langue française : de rencontres en partages*, édité par Françoise Argod-Dutard, Presses universitaires de Rennes. https://doi.org/10.4000/books.pur.32788

Ntahonkiriye, M. (1999). « Alternance de langues et conflit linguistique : analyse des alternances intralexicales produites par les bilingues français-kirundi ». *Revue québécoise de linguistique*, vol. 27, n° 1, pp. 89-106.

Poirier, J. (1972). « Ethnies et cultures ». *Ethnologie régionale*. Paris: Gallimard.

Poplack, S. (1980). « Sometimes I'll start a sentence in Spanish Y TERMINO EN ESPANOL: toward a typology of code-switching ». *Linguistics*, 18, pp. 581-618.

République du Burundi. (2014). *Loi n°1/31 du 3 novembre 2014 portant statut des langues au Burundi.*

République du Burundi. (2018). *Plan transitoire de l'éducation au Burundi*.

Review of Comparative Literature-Revue canadienne de littérature comparée 17/3-4, pp. 198-212.

Riley, P. (2007). *Language, Culture and Identity: An Ethnolinguistic Perspective*. London: Advances in Sociolinguistics.

Ritzer, G. (1993). *The McDonalization of society*. London : Sage.

Rousseau, L.-J. (2005). « Elaboration et mise en œuvre des politiques linguistiques ». Cahiers du Rifal. http://www.rifal.org/cahiers/rifal26/crf-26-06.pdf

Simon, S. (1994). *Le trafic des langues-Traduction et culture dans la littérature québécoise*.
Sol, M-D. (2010). « Le *camfranglais* en milieu estudiantin au Cameroun ». *Hybrides linguistiques. Genèses, statuts, fonctionnements*. Paris : L'Harmattan.

Steiner, G. (1992). *After Babel-Aspects of Language and Translation*. New York: Oxford
Tabouret-Keller, A. (2006). « A propos de la notion de diglossie. La malencontreuse opposition entre 'haute' et 'basse': ses sources et ses effets ». *Langage et société*, n° 118, pp. 109-128.

UNESCO. (2010). *Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel*. Paris: UNESCO.

Weinreich, U. (1953). *Languages in contact. Findings and Problems*. New York: Linguistic Circle of New York University Press.